



2021 FIM RALLY

REGLEMENT PARTICULIER

Règle 1 Organisation

Le Rallye FIM 2021 est organisé par : **Fédération italienne de Motocyclisme** (ci-après dénommée "l'Organisateur").

La Concentration aura lieu du **2 juin 2020 au 4 juin 2021** conformément au Code FIM pour les Concentrations Touristiques (ci-après le CTG) - Catégorie 1.1 Section Rallye FIM, au Règlement FIM, au Règlement FMNR et au présent Règlement particulier.

Règle 1.1

L'organisation du Rallye FIM 2021 a été attribuée à :

Nom : **Fédération Italienne de Motocyclisme**

Adresse : Viale Tiziano, 70 - 00196 - Roma - RM

Courriel : info@fim-rally2021.it

Site Internet : www.fim-rally2021.com

Règle 1.2 Comité Exécutif

Président Jury FIM :

Niels Hansen

Membre(s) CTL :

Panagiotis Kalaitzis

Directeur de Rallye FIM 2020 :

Rocco Lopardo

Directeur adjoint :

Giò Piromalli

Commissaire de l'environnement :

Strani Giancarlo / Francesco Bainsi

Equipe des Résultats :

Franz Pintarich / Stjepko Varga

La première réunion du Comité Exécutif se tiendra le 2 juin 2021 à 16h30.

Cette réunion est réservée aux membres du Comité et aux membres de la CTL - pas aux délégués nationaux.

La première réunion des délégués nationaux aura lieu le 2 juin 2021 à 18h00.

Les deux réunions auront lieu à :

Rallysite : www.fim-rally2021.com

Adresse : Sant'andrea Apostolo dello Jonio - 88100 Catanzaro - Italy

Coordonnées : N 38° 36'39.0

E 16° 33'25.8

Les réunions suivantes seront fixées par le Comité Exécutif.

Règle 2 Participation au Rallye

Conformément à l'art. 2.2 de la partie générale du CTG et à l'Art. 2 de la catégorie 1.1 du CTG.

Règle 3 Inscriptions

Règle 3.1

Les inscriptions individuelles se feront moyennant le formulaire mis à disposition à cet effet (ou sa copie) qui sera fourni aux FMN par l'organisateur (CTG, art. 3 de la catégorie 1.1).



2021 FIM RALLY

REGLEMENT PARTICULIER

Les FMN enverront les formulaires d'inscription remplis à l'organisateur après vérification (voir adresse à la Règle 1.1).

Règle 3.2

Les FMN prépareront également une liste numérique qui devra être soumise aux organisateurs à l'adresse email qui figure à la Règle 1.1.

La liste peut être préparée de la manière suivante:

- En remplissant la feuille Excel qui est envoyée incluse dans le matériel d'information / invitation

Dans cette liste, veuillez également fournir le nom, le numéro de licence et l'adresse e-mail du National Délégué (IMPORTANT!)

Règle 4 Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont fixés par la Fédération du participant. Ils sont composés des droits d'inscription de l'organisateur de **195 euros (€)** plus les éventuels frais administratifs pouvant être ajoutés par la FMN. Le montant est fixé en euros (€). Les frais de transfert sont à la charge de l'expéditeur.

Les enfants âgés de 8 à 12 ans paieront 50% des droits d'inscriptions des adultes. Les enfants de moins de 8 ans sont admis gratuitement.

Les droits d'inscription seront payés en entier (100%) par les FMN des participants **avant le 30 mars 2021** sur le compte suivant :

Nom du titulaire du compte :	Federazione Motociclistica Italiana
Adresse du titulaire du compte :	Viale Tiziano, 70 - 00196 Roma - RM
Nom de la banque :	BNL Guichet automatique sportif CONI
Adresse de la banque :	Via Costantino Nigra, 15 - 00194 - Roma - RM
BIC/SWIFT :	BNLIITRR
Numéro de compte/IBAN :	IT51H01005033033090000000000000170

Tout paiement sera effectué uniquement en Euros (€) ou équivalent en monnaie locale. Les frais de transfert sont à la charge de l'expéditeur.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser les inscriptions parvenues après la date de clôture des inscriptions.

Si l'Organisateur accepte les inscriptions après le délai de clôture des inscriptions, une majoration pouvant aller jusqu'à 25 % des droits d'inscription **pourra être** imposée.

Si l'Organisateur accepte les inscriptions faites sur place, une majoration de 25% **sera** imposée.

Règle 5 Date de clôture des inscriptions

La date limite pour la clôture des inscriptions et pour la réservation de l'hébergement est **le 30 mars 2021**.



2021 FIM RALLY

REGLEMENT PARTICULIER

Reg. 6 Cadeaux, souvenirs et services à l'intention des participants

Chaque participant ayant versé les droits d'inscription par l'entremise d'une FMN recevra au minimum les prestations énumérées à l'art. 4 de la catégorie 1.1 du CTG.

Pour célébrer le 75ème Rallye de la FIM, l'organisateur a également eu la gentillesse d'inclure des prestations supplémentaires :

- Accès à la mer sur le site principal de l'événement
- Entrée aux musées et lieux culturels lors des excursions
- Déjeuner pour les participants le 04 juin 2021

Reg 6.1 Excursion du 3 juin 2021

L'excursion du 3 juin 2021 sera organisée en bus ou à moto selon les dispositions prévues pour l'urgence COVID-19.

Règles 7 Hébergement

- 100% des frais de réservation du camping seront versés lors de l'inscription.
- 100% des frais de réservation de l'hôtel seront versés lors de l'inscription.

Les réservations d'hôtel ou de camping se feront moyennant le formulaire de réservation "hébergement". Les montants dus pour le logement seront versés en même temps que les droits d'inscription, c'est-à-dire **avant le 30 mars 2021** sur le compte bancaire cité à la Règle 4.

Tout paiement sera effectué uniquement en Euros (€) ou équivalent en monnaie locale. Les frais de transfert sont à la charge de l'expéditeur.

Règles 8 Excursions facultatives

Les réservations pour les excursions facultatives doivent être faites en même temps que l'inscription sur le formulaire fourni. Ces excursions doivent également être payées en même temps que les droits d'inscription (**à savoir avant le 30 mars 2021**).

Voir l'annexe A.

Règle 9 Centre d'Accueil /Administratif

Le Centre d'Accueil/Administratif sera ouvert du 31 mai 2021 au 4 juin 2021.

Adresse : Villaggio Sant'Andrea
Sant'Andrea Apostolo dello Jonio – 88100 Catanzaro - Italy

Coordonnées : N 38° 36'39.0 - E 16° 33'25.8

Heures d'ouverture du Centre d'Accueil et Administratif :

- 31 mai 2021 de 12h00 à 22h00
- 01 juin 2021 de 09.00 à 22.00 heures
- 02 juin 2021 de 08.00 à 22.00 heures
- 03 juin 2021 de 08.00 à 22.00 heures
- 04 juin 2021 de 08.00 à 11.30 heures



2021 FIM RALLY

REGLEMENT PARTICULIER

- 05 juin 2021 de 08.00 à 11.30 heures

Le jour de l'arrivée, chaque participant recevra des informations concernant le lieu de rassemblement à partir duquel chaque équipe nationale passera le Contrôle d'Arrivée.

Les documents d'inscription, les véhicules et les pièces d'identité des participants (avec photo) seront vérifiés au Centre d'Accueil lors de l'arrivée. Les vignettes Mérite et Co-Mérite du FIM seront distribuées à ce moment-là.

Après l'identification des participants, ils recevront une "carte de classement" du participant (semblable à leur carte d'identité, mais utilisée à des fins de classement) qui sera déposée dans la "boîte à résultats" et utilisée pour le classement et les résultats.

Les participants qui ne sont affiliés à une FMN ni à un organisme agréé à représenter une FMN ne seront pas classés.

Les dates / heures finales pour les inscriptions pour le classement seront décidées par le Président du Jury FIM. En cas de problème concernant le classement des participants, une solution sera trouvée selon le CTG entre le Délégué National FMN et les membres de L'Equipe Résultats CTL FIM

Règle 10 Contrôle d'Arrivée

Le Contrôle d'Arrivée sera opérationnel le **2 juin 2021 de 10h00 à 16h00**. L'emplacement sera indiqué dans le kit de bienvenue.

Le formulaire d'inscription, que ce soit l'original ou une copie, ne sera ni accepté ni pris en compte pour le classement au Contrôle d'Arrivée. Les retardataires devront d'abord passer par le Centre d'Accueil. Les inscriptions pour le classement seront traitées au Centre d'Accueil (pas au Contrôle d'Arrivée !) conformément à la **Règle 9**.

Règle 11 Parc d'Arrivée

Après le Contrôle d'Arrivée, les motocycles devront rester dans le Parc d'Arrivée jusqu'à ce que la dernière nation ne soit entrée dans le Parc. Les participants pourront ensuite quitter le Parc d'Arrivée qui cependant restera sécurisé jusqu'à 16h00.

Règle 12 Résultats et Classements

Selon le CTG (Art. 8, Catégorie 1.1)

Règle 13 Disqualification

Les participants peuvent être officiellement disqualifiés à la discrétion du Comité Exécutif de la Concentration si cela s'avère nécessaire.

Règle 14 Cérémonie de remise des prix

Selon le CTG (Art. 13 de la catégorie 1.1)

- Le soir du 3 juin 2021. (site du rallye) - récompenses interclubs, récompenses liées à l'âge, récompenses spéciales À 14 h 00 le 4 juin 2021. (front de mer de Soverato) - toutes les autres récompenses



2021 FIM RALLY

REGLEMENT PARTICULIER

- Le soir du 4 juin 2021, (Site du Rallye) - Flambeau d'honneur, présentation du prochain Rallye FIM et cérémonie de clôture

Règle 15 Délégués Nationaux

Chaque FMN participante devrait nommer un délégué titulaire d'une licence de Commissaire Touristique. La nomination doit être communiquée par écrit à l'Organisateur au plus tard 15 jours avant la Concentration. Voir l'art. 8 de l'Annexe C du CTG (Comité Exécutif d'un Rassemblement).

Les communications des participants au Comité Exécutif et à l'Equipe des Résultats CTL FIM devront passer par les Délégués Nationaux.

Voir également le Règle 3.2 du présent Règlement Particulier

Règle 16 Annulation de la Concentration

Conformément au CTG (Art. 2.7 de la Partie Générale), l'Organisateur peut annuler la Concentration :

- si, lors de la clôture des inscriptions, les participants sont en dessous de 850
- en cas de nécessité absolue

En cas d'annulation de la Concentration, les participants ayant transmis leurs formulaires d'inscription avant la date limite d'inscription, seront avisés et remboursés par l'intermédiaire de leur FMN.

Règles 17 Généralités

Les hôtels et les campings disposent d'un nombre limité de places pour chaque catégorie.

La priorité sera donnée aux inscriptions antérieures.

Les catégories d'hôtel et les possibilités d'hébergement (au camping) sont précisées à l'annexe A au présent Règlement Particulier

Seuls les participants qui auront réservé leur hébergement par l'intermédiaire de l'Organisateur auront le droit d'utiliser la navette officielle.

En cas d'annulation d'une inscription individuelle, celle-ci doit être faite par l'intermédiaire de la FMN du participant et envoyée à l'Organisateur en utilisant les coordonnées précisées à la Règle 1.1 (**de préférence par email**). Le montant à rembourser sera diminué du montant des frais de transfert d'argent applicables.

Si l'annulation est envoyée :

- Au plus tard le **15 avril 2021**
Dans ce cas, 100% des frais d'inscription seront remboursés
- Entre le **15 avril et le 30 avril 2021**
Dans ce cas, 70% seront remboursés
- Entre le **1 mai et le 15 mai 2021**
Dans ce cas, 50% seront remboursés
- Après le **15 mai 2020**
Aucun remboursement ne sera accordé

Règle 18 Responsabilité des Autorités, des Organismes et des Participants

Selon le CTG (Art. 4 de la Partie Générale)



2021 FIM RALLY

REGLEMENT PARTICULIER

Règle 19 Conduite des Motocyclistes et protection de l'Environnement

Les participants au Rallye FIM sont des ambassadeurs motocyclistes de leur pays et il est attendu d'eux qu'ils respectent les autres usagers de la route conformément au CTG, Art. 3 de la Partie Générale

Recommandations aux usagers de la route

Faire preuve de respect sur les routes

- Les motocyclistes individuels doivent adopter des habitudes de conduite qui permettent une intégration complète avec les autres types d'usagers de la route.
- Roulez en toute sécurité et évitez de rouler de façon agressive et compétitive.
- N'empruntez que des itinéraires ouverts aux motocyclistes.
- Roulez comme un professionnel en adoptant une allure tranquille et discrète lorsque vous roulez en groupe.
- Rappelez-vous que nos villes et nos routes publiques ne sont pas des circuits.

Nuisance sonore

- Conduisez poliment et limitez la pollution sonore en n'utilisant votre klaxon qu'en cas d'urgence.
- Utilisez un système d'échappement standard ou un autre système peu bruyant et maintenez les systèmes-audio à un niveau peu élevé.

Respect de l'environnement

- Économisez l'essence et réduisez la pollution en évitant de laisser tourner le moteur à l'arrêt de manière inutile
- Respectez la nature en évitant de rouler sur des chemins qui pourraient être endommagés au point de ne plus pouvoir se rétablir naturellement.
- Protégez la faune sauvage et son habitat naturel en roulant intelligemment.
- Assurez-vous que vos huiles usagées, pneus, batteries et autres articles recyclables sont correctement recyclés.
- Encouragez une utilisation rationnelle du carburant et une économie d'espace en utilisant des motocyclettes au lieu de conduire des automobiles.

Rome, le 14 janvier 2021

Directeur du Rallye FIM 2021

Rocco Lopardo

Président du Jury de la FIM

Niels Hansen